



## Pour un 1<sup>er</sup> Mai 2013 de lutte, contre l'austérité, contre l'ANI, manifestons notre colère !

Le 9 avril dernier, malgré les rassemblements et manifestations à l'appel de la CGT, de FO, de Solidaires et de la FSU, le gouvernement a fait adopter par l'Assemblée Nationale la loi Sapin qui transpose l'accord national interprofessionnel (ANI) signé le 11 janvier entre MEDEF et CFDT-CFTC-CGC. Cette loi constitue une véritable régression sociale, un marché de dupes qui vise non pas à sécuriser les emplois mais à faciliter les licenciements. Elle protège les employeurs et les actionnaires et flexibilise encore davantage les salariés. Un comble ! De la flexibilité, du dumping social, des chantages patronaux, il y en a déjà trop !

Rejoignant les projets de démantèlement des services publics, des hôpitaux, des retraites et de la Sécurité sociale, cette loi s'inscrit pleinement dans les politiques d'austérité mises en œuvre dans tous les pays d'Europe, qui entendent faire payer la crise aux salariés, avec les résultats désastreux que l'on connaît : situation économique en quasi récession, chômage record, blocage des salaires, vagues de licenciements, ...

De l'argent pourtant, il y en a dans les poches du patronat, dans les banques, ici ou dans les paradis fiscaux, sur les marchés financiers partout dans le monde. C'est cet argent qui ne va pas à l'investissement productif, au logement, au développement des services publics, à la protection sociale. C'est cet argent qui manque en fin de mois aux salariés condamnés aux petits salaires, au chômage, aux petites retraites, aux minima sociaux. **Partout, on nous dit que nous coûtons trop cher ! Mais c'est nous qui, par notre travail, créons la richesse !**

### *Pour sortir de la crise :*

- **Augmentons d'abord les salaires.** En France, le salaire minimum d'embauche d'un jeune sans diplôme doit être porté à 1700 euros. C'est à partir de ce salaire minimum que nous reconstruirons partout des grilles salariales, y compris dans la Fonction Publique. Ce sont les salaires qui alimentent les caisses de la protection sociale pour la santé, la retraite, l'assurance chômage. A l'inverse de la politique gouvernementale actuelle, c'est l'augmentation des salaires et l'arrêt de l'austérité qui peuvent être à même de relancer la consommation et donc de créer de l'emploi.

- **Développons l'emploi.** Nous refusons la mise en concurrence des sites, des salariés entre eux dans les différents pays. Nous exigeons des mesures immédiates contre les délocalisations et fermetures d'usines, allant jusqu'à la nationalisation et l'interdiction des licenciements par la loi. La CGT-INRA soutient pleinement tous les salariés en lutte contre la fermeture de leur entreprise et pour le maintien de leur emploi comme à PSA-Aulnay, Fralib-Gemenos, Petroplus, Florange, ....

- **Protégeons les salariés des aléas de la vie professionnelle et sociale.** La CGT a été créatrice de notre sécurité sociale, de nos retraites par répartition, de l'assurance maladie, des allocations familiales, de l'assurance chômage. Partout dans le monde, les travailleurs ont besoin de cette protection. C'est à cette protection sociale qu'aspirent les travailleurs en Chine, au Bangladesh, en Amérique latine et dans tant de pays. Au nom de l'austérité, ces droits sont largement remis en cause. Ainsi, le

gouvernement envisage une nouvelle augmentation de la durée de cotisation pour une retraite à taux plein alors que 25,7% des jeunes de moins de 24 ans sont en recherche d'emploi (mars 2013) ! A contrario, nous entendons lutter pour conserver ces droits et proposons de les étendre.

## ***Salariés, dans le monde entier nos intérêts sont communs***

Ils veulent nous mettre en concurrence ? **Opposons-leur notre solidarité !**

Ils nous imposent l'austérité ? **Imposons l'augmentation des salaires !**

Ils provoquent le chômage ? **Nous voulons travailler et développer l'emploi !**

Ils bafouent les droits syndicaux et les libertés démocratiques ? **Exigeons une extension des droits, des libertés et de la démocratie !**

Ils sécurisent les employeurs et flexibilisent les salariés ? **Sécurisons les salariés par une loi d'interdiction des licenciements et rejetons l'ANI !**

## ***Et dans la Recherche et l'Enseignement Supérieur, dressons nous contre le projet de loi Fioraso !***

Ce projet maintient complètement les lois, structures et mesures imposées par le gouvernement précédent (PRES, ANR, AERES, PES, CIR,...), et les aggrave en avançant vers la régionalisation de la recherche et du statut des agents. Exigeons un plan de titularisation de tous les précaires et l'ouverture de négociations réelles sur les besoins tant budgétaires qu'humains et pour une recherche au service de tous et sans concurrence entre les territoires et les institutions.

Pour en savoir plus

[Lire l'appel de l'intersyndicale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche](#)

**Dernière nouvelle** : le Comité Technique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 23/04/13 s'est prononcé contre le projet de Loi Fioraso.

Motion votée : « Le CTMESR réuni ce jour demande le retrait du projet de loi FIORASO sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR), celui-ci ne répondant pas aux besoins d'un grand service public de l'ESR (voir déclarations liminaires) et n'opérant pas de rupture avec la politique précédente (lois LRU et « Pacte pour la recherche » qu'il faut abroger). Le CTMESR demande l'ouverture de réelles négociations à la hauteur des enjeux et dénonce la procédure d'urgence pour débattre du projet à l'Assemblée Nationale. Le CTMESR dénonce le fait de ne pas avoir été consulté sur le projet de loi. ». Votes : 7 voix pour (CGT, FSU, FO), 0 contre et 5 abstentions (CFDT, UNSA).

[Signez la pétition intersyndicale !](#)

Partout,

Contre l'austérité,

Pour l'emploi et montrer nos légitimes insatisfactions,

**Le 1<sup>er</sup> Mai, manifestons !**

[Carte des Manifestations](#)

**Venez renforcer un syndicat de luttes :  
Adhérez à la Cgt-Inra !**

### **Syndicat National CGT-INRA**

RN 10 – Porte de St Cyr 78210 Saint Cyr l'Ecole

Tél : 01.39.53.56.56 - Fax : 01.39.02.14.50

Mail : [cgt@inra.fr](mailto:cgt@inra.fr) - Sites internet :

<https://intranet.inra.fr/cgt/> et <http://www.inra.cgt.fr/>

